



EBAUCHE DE BULLETIN DE PAIE SIMPLIFIÉ

Période : du 02/05/2025 au 31/05/2025
Paieement : Par Virement le 28/05/2025

Etablissement

E. I. F.RATIÉ
LIEU DIT LABORIE

46270 BAGNAC SUR CELE

N° Siret : 528101843 00027

Code NAF : 4322A

Convention Collective

Travaux d'installation d'eau et de gaz

Organismes Sociaux

N°

N°

Salarié

Monsieur BONNET Hugo

13 Avenue d'Auvergne
46270 BAGNAC SUR CELE

Position

Matricule : BONHU N° SS : 1040677305243 / 18
Date entrée : 02/05/2025 Ancienneté : 02/05/2025
Catégorie : Ouvrier Horaire : 151,67
Emploi : Manoeuvre Niveau : N1
Qualification : Echelon :
Service : Coef. : 0
R.I.B. :

Bulletin de paie imprimé en Euro

Rubrique	Base	Part salarié		Part employeur	
		Taux	Montant	Taux	Montant
Salaire de base	151,67	11,97	1 815,49		
Heures non travaillées/148,75	8,75		-106,79		
Brut soumis à cotisations			1 708,70		
MONTANT BRUT			1 708,70		
> COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES					
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 708,70				119,61
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire			5,03		10,06
ACCIDENTS DU TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES	1 708,70				18,80
RETRAITE					
Sécurité Sociale - Vieillesse plafonnée	1 708,70	6,90	117,90		146,09
Sécurité Sociale - Vieillesse déplafonnée	1 708,70	0,40	6,83		34,52
Retraite complémentaire, CEG et CET T1	1 708,70	4,01	68,51		102,69
FAMILLE	1 708,70				58,95
ASSURANCE CHOMAGE	1 708,70				72,62
AUTRES COTISATIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					48,64
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 688,86	6,80	114,84		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 688,86	2,90	48,97		
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES			362,08		611,98
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTISATIONS					-545,59
> COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES					
Prévoyance, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres					
NET SOCIAL			1 346,62		
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 346,62		
Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel	
Montant net imposable			1 405,65	1 405,65	
Montant net des HC/HS/RTT exonérées			0,00	0,00	
Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux non personnalisé)	1 405,65	0,00	0,00	0,00	
NET A PAYER			1 346,62		
Total versé par l'employeur				1 775,09	

CUMULS	DE LA PÉRIODE	DE L'ANNÉE	CONGÉS PAYÉS	RTT	NET A PAYER
Heures travaillées	142,92	142,92	Acquis N-1 2,41	Acquis N 0,00	1 346,62 €
Salaire Brut	1 708,70	1 708,70	Pris 0,00	Pris 0,00	
Cotisations	362,08	362,08	Reste 2,41	Reste 0,00	
Charges patronales	66,39	66,39	Acquis période 2,41		
Plafond Sécurité Sociale	3 798,38	3 798,38	Acquis année 2,41		

DANS VOTRE INTÉRÊT ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DURÉE.

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur www.service-public.fr